



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre et la période de six mois
clos le 30 septembre 2015



Compte rendu de la direction.....	1
Déclaration de responsabilité de la direction.....	10
États financiers intermédiaires résumés (non audités).....	11

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN
COMPTE RENDU DE LA DIRECTION
POUR LE TRIMESTRE ET LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2015

Le compte rendu de la direction présente les principales activités et initiatives ainsi que les risques et les résultats financiers importants de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015. Ce compte rendu devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de l'ACSTA pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015, qui ont été préparés conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34). Ce compte rendu devrait aussi être lu conjointement avec le Rapport de gestion et les états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2015 et le Rapport financier trimestriel pour le trimestre clos le 30 juin 2015 de l'ACSTA. Les informations communiquées dans le présent rapport sont exprimées en milliers de dollars canadiens et sont à jour au 25 novembre 2015, sauf indication contraire.

Déclarations prospectives

Les lecteurs sont avisés que le présent rapport renferme un certain nombre d'informations et de déclarations prospectives. Ces dernières contiennent des données qui sont généralement déclarées comme étant anticipées, prévues ou projetées par l'ACSTA. Elles comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats et le rendement réels de l'ACSTA diffèrent de manière significative de tout résultat ou toute performance futurs exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives en question.

Caractère significatif

En vue de déterminer les informations qui doivent être présentées dans ce rapport, la direction applique le concept de caractère significatif comme guide pour la présentation. La direction estime que des informations sont significatives s'il est vraisemblable que leur omission ou une anomalie les concernant, appréciée par rapport aux circonstances particulières, puisse influencer sur les décisions économiques prises par les intervenants de l'ACSTA.

APERÇU DE L'ORGANISATION

L'ACSTA est une société d'État mandataire chargée de fournir un contrôle efficace et efficient des personnes — ainsi que des biens en leur possession ou sous leur contrôle, ou des effets personnels ou des bagages qu'elles confient à un transporteur aérien en vue de leur transport — qui ont accès, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée désignée. L'ACSTA doit aussi veiller à ce que le niveau de contrôle soit uniforme partout au Canada et exécuter les autres fonctions liées à la sûreté du transport aérien que le ministre des Transports, sous réserve des modalités qu'il détermine, lui confère. L'ACSTA doit exercer ses responsabilités dans l'intérêt public et en tenant compte des intérêts des voyageurs. Sa mission est de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien tels qu'ils sont désignés par le gouvernement du Canada.

Pour ce faire, l'ACSTA assure des services de contrôle dans les quatre secteurs suivants :

- le contrôle préembarquement (CPE) : le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels;
- le contrôle des bagages enregistrés (CBE);
- le contrôle des non-passagers (CNP) : le contrôle aléatoire des non-passagers;
- le programme de carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) : la gestion du contrôle de l'accès aux zones réglementées des aéroports, au moyen de données biométriques.

En plus de mener les activités découlant de son mandat, l'ACSTA a conclu une entente avec Transports Canada afin d'effectuer le contrôle du fret dans les petits aéroports. Ce programme vise à assurer le contrôle de quantités limitées de fret durant les périodes creuses en utilisant la technologie et les ressources existantes.

Avec le soutien de Transports Canada, l'ACSTA a également conclu une entente avec l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto concernant la mise à l'essai de l'achat de services de contrôle supplémentaires, laquelle est entrée en vigueur le 5 octobre 2014.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL

La partie ci-après du rapport présente de l'information sur les changements importants qui sont survenus dans le contexte opérationnel de l'organisation depuis le 30 juin 2015.

CROISSANCE DU NOMBRE DE PASSAGERS ET TAUX DE FACTURATION DES FOURNISSEURS DE SERVICES DE CONTRÔLE

L'ACSTA a reçu des fonds additionnels de 26 800 \$ pour l'exercice 2015-2016 pour lui permettre de préserver des niveaux de service relatifs aux temps d'attente comparables à ceux de 2014-2015.¹ L'ACSTA continuera de collaborer avec Transports Canada à l'élaboration de solutions possibles pour contrer les pressions exercées sur le financement associées à l'accroissement du volume de passagers et l'augmentation des taux de facturation qui sont prévus pour les exercices 2016-2017 et suivants.

Selon les statistiques produites par le Système de sûreté des cartes d'embarquement (SSCE) de l'ACSTA, le nombre de personnes contrôlées au Canada a augmenté de 6,4 % au cours du trimestre clos le 30 septembre 2015 par rapport à la période correspondante de 2014.

RISQUES ET INCERTITUDES

Il n'y a eu aucun changement important au profil de risque de l'ACSTA par rapport au profil présenté dans le *Rapport annuel de 2015*.

¹ Les fonds supplémentaires ont été calculés en fonction de l'hypothèse que l'accroissement du volume de passagers en 2015-2016 atteindra 3,5 %.

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

La présente partie du rapport décrit les écarts importants constatés à l'état intermédiaire résumé du résultat global pour les trimestres et périodes de six mois clos le 30 septembre 2015 et le 30 septembre 2014.

Points saillants financiers – État intermédiaire résumé du résultat global (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les				Périodes de six mois closes les			
	30 septembre		30 septembre		30 septembre		30 septembre	
	2015 (non audités)	2014 (non audités)	Écart en \$	Écart en %	2015 (non audités)	2014 (non audités)	Écart en \$	Écart en %
Charges ¹								
Services de contrôle et autres coûts connexes	110 233 \$	102 594 \$	7 639 \$	7,4%	216 862 \$	198 473 \$	18 389 \$	9,3%
Soutien des programmes et services généraux	19 121	17 839	1 282	7,2%	38 776	37 564	1 212	3,2%
Exploitation et entretien du matériel	10 715	12 060	(1 345)	(11,2%)	21 274	23 645	(2 371)	(10,0%)
Amortissement	14 144	13 805	339	2,5%	27 392	28 054	(662)	(2,4%)
Total des charges	154 213 \$	146 298 \$	7 915 \$	5,4%	304 304 \$	287 736 \$	16 568 \$	5,8%
Total des autres charges	375	272	103	37,9%	534	187	347	185,6%
Performance financière avant les revenus et le financement public	154 588 \$	146 570 \$	8 018 \$	5,5%	304 838 \$	287 923 \$	16 915 \$	5,9%
Revenus	791 \$	133 \$	658 \$	494,7%	1 430 \$	250 \$	1 180 \$	472,0%
Financement public								
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	137 441 \$	131 521 \$	5 920 \$	4,5%	270 564 \$	255 562 \$	15 002 \$	5,9%
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	14 320	14 018	302	2,2%	27 806	28 261	(455)	(1,6%)
Total du financement public	151 761 \$	145 539 \$	6 222 \$	4,3%	298 370 \$	283 823 \$	14 547 \$	5,1%
Performance financière	(2 036) \$	(898) \$	(1 138) \$	126,7%	(5 038) \$	(3 850) \$	(1 188) \$	30,9%
Autres éléments du résultat global	(7 432) \$	- \$	(7 432) \$	-	3 208 \$	- \$	3 208 \$	-
Résultat global total	(9 468) \$	(898) \$	(8 570) \$	954,3%	(1 830) \$	(3 850) \$	2 020 \$	(52,5%)

¹ Les charges d'exploitation sont présentées par activité de programme dans l'état du résultat global, alors qu'elles sont présentées par grande catégorie de charge dans le tableau ci-haut, conformément à la note complémentaire 10 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015.

Services de contrôle et autres coûts connexes

Les charges relatives aux services de contrôle et autres coûts connexes ont augmenté de 7 639 \$ (7,4 %) et de 18 389 \$ (9,3 %), respectivement, pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015, comparativement aux périodes correspondantes de 2014. Cela s'explique principalement par le nombre plus élevé d'heures de contrôle achetées pour le CNP et le CPE, jumelé à l'augmentation annuelle du taux de facturation stipulé aux contrats des fournisseurs de services de contrôle.

Dans le cadre du programme de CNP amélioré, l'ACSTA a commencé, en novembre 2014, à contrôler les véhicules qui pénètrent dans les zones réglementées des aéroports canadiens qui présentent des risques plus élevés. L'augmentation du nombre d'heures de contrôle achetées pour le CNP est largement due à la mise en œuvre continue de ce programme.

Le nombre d'heures de contrôle achetées pour le CPE a augmenté principalement pour faire face à l'accroissement du volume de passagers. Le financement additionnel qu'a reçu l'ACSTA du gouvernement du Canada lui a permis de gérer l'accroissement du volume de passagers tout en maintenant des niveaux de service relatifs aux temps d'attente comparables à ceux de l'exercice précédent, aux aéroports les plus occupés du Canada. De plus, des heures supplémentaires pour le CPE ont été achetées par l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto dans le cadre de l'entente de mise à l'essai.

Soutien des programmes et services généraux

Les charges relatives au soutien des programmes et des services généraux ont augmenté de 1 282 \$ (7,2 %) et de 1 212 \$ (3,2 %), respectivement, pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015, comparativement aux périodes correspondantes en 2014. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des coûts des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA, qui découle d'une diminution de 75 points de base du taux d'actualisation, d'un exercice à l'autre. L'augmentation est également attribuable aux indemnités de licenciement des effectifs qui ont été versées dans le cadre des réductions d'effectifs de l'Examen stratégique opérationnel. Les augmentations ont été partiellement compensées par un nombre inférieur de postes pourvus.

Exploitation et entretien du matériel

Les coûts d'exploitation et d'entretien du matériel ont diminué de 1 345 \$ (11,2 %) et de 2 371 \$ (10,0 %), respectivement, pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015, comparativement aux périodes correspondantes de 2014. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des besoins en matière de formation pour les fournisseurs d'entretien du matériel à l'égard du plan de déploiement des immobilisations de l'ACSTA, le transfert à l'interne de l'entretien du matériel du SSCE d'un fournisseur externe et des coûts moins élevés pour les pièces de rechange. La diminution a été en partie compensée par les coûts plus élevés des contrats d'entretien du matériel libellés en dollars américains, compte tenu de l'affaiblissement du dollar canadien comparativement à l'exercice précédent.

Total des autres charges

Le total des autres charges a augmenté de 103 \$ (37,9 %) et de 347 \$ (185,6 %), respectivement, pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015, comparativement aux périodes correspondantes de 2014. L'augmentation est attribuable à la hausse des pertes de change, des pertes de valeur des immobilisations corporelles qui ne sont plus utilisées et des pertes sur la sortie d'immobilisations. Cette augmentation a été partiellement compensée par une diminution de la radiation d'immobilisations incorporelles.

Revenus

Les revenus ont augmenté de 658 \$ (494,7 %) et de 1 180 \$ (472,0 %), respectivement, pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015, comparativement aux périodes correspondantes de 2014. L'augmentation est principalement attribuable aux revenus tirés de l'entente avec l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto concernant la mise à l'essai de l'achat de services de contrôle supplémentaires, laquelle est entrée en vigueur en octobre 2014.

Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation

Le montant des crédits parlementaires pour les charges d'exploitation a augmenté de 5 920 \$ (4,5 %) et de 15 002 \$ (5,9 %), respectivement, pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015, comparativement aux périodes correspondantes de 2014. L'augmentation est principalement attribuable aux dépenses plus élevées au titre des services de contrôle et autres coûts connexes décrits plus haut.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global comprennent les réévaluations trimestrielles sans effet sur la trésorerie en raison des modifications aux hypothèses actuarielles et du rendement des actifs des régimes de retraite. Les pertes constituant les autres éléments du résultat global pour le trimestre clos le 30 septembre 2015 ont augmentées de 7 432 \$, comparativement à la période correspondante de 2014. L'augmentation est attribuable à une perte sur réévaluation concernant le rendement des actifs des régimes de retraite, qui fut inférieur au taux qu'utilisait l'ACSTA dans ses hypothèses. Le taux d'actualisation est demeuré le même au cours du deuxième trimestre.

Les autres éléments du résultat global ont augmenté de 3 208 \$ pour la période de six mois close le 30 septembre 2015, comparativement à la période correspondante de 2014. L'augmentation est attribuable au gain sur réévaluation du passif au titre des prestations définies à la suite d'une augmentation de 0,50 % du taux d'actualisation depuis le 31 mars 2015, ce qui a été en partie compensé par une perte sur réévaluation concernant le rendement des actifs des régimes pour le trimestre, qui fut inférieur au taux qu'utilisait l'ACSTA dans ses hypothèses.

Pour obtenir plus de renseignements, se reporter à la note complémentaire 9 des états financiers intermédiaires résumés.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La présente section décrit les principaux écarts observés à l'état intermédiaire résumé de la situation financière au 30 septembre 2015 par rapport au 31 mars 2015.

Points saillants financiers – État intermédiaire résumé de la situation financière (en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2015 (non audités)	31 mars 2015 (audités)	Écart en \$	Écart en %
	Actifs courants	117 617 \$	123 123 \$	(5 506) \$
Actifs non courants	327 150	326 723	427	0,1%
Total des actifs	444 767 \$	449 846 \$	(5 079) \$	(1,1%)
Passifs courants	116 953 \$	121 623 \$	(4 670) \$	(3,8%)
Passifs non courants	338 532	337 111	1 421	0,4%
Total des passifs	455 485 \$	458 734 \$	(3 249) \$	(0,7%)

Actifs

Les actifs courants ont diminué de 5 506 \$ (4,5 %) principalement pour les raisons suivantes :

- Une diminution de 2 413 \$ de la trésorerie principalement attribuable au moment auquel les décaissements ont été effectués à titre de paiement des fournisseurs pour la fourniture de biens et de services;
- Une diminution de 1 539 \$ des stocks principalement attribuable à une utilisation excédant les achats d'uniformes, de CIZR et de pièces de rechange;
- Une diminution de 1 315 \$ des charges payées d'avance attribuable à l'amortissement des primes d'assurance annuelles et des charges liées aux services d'entretien et de soutien annuels.

Les actifs non courants ont augmenté de 427 \$ (0,1 %) principalement pour les raisons suivantes :

- Une augmentation de 2 564 \$ des immobilisations corporelles et incorporelles principalement attribuable à l'acquisition et l'installation d'immobilisations corporelles et incorporelles d'une valeur de 30 376 \$, partiellement compensée par un amortissement de 27 392 \$;
- Une diminution de 2 137 \$ des avantages du personnel en raison des coûts des services rendus supérieurs de 3 039 \$ aux cotisations. Cette diminution est compensée par la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies de l'ACSTA (composés du régime de retraite enregistré et du régime de retraite supplémentaire, tous deux reconnus étant dans une position d'actifs nets) au montant de 902 \$, tel que décrit plus haut dans l'analyse des résultats financiers des autres éléments du résultat global.

Passifs

Les passifs courants ont diminué de 4 670 \$ (3,8 %) principalement pour les raisons suivantes :

- Diminution de 2 854 \$ du financement public différé lié aux charges d'exploitation en raison de la réduction des soldes des stocks et des charges payées d'avance;
- Diminution de 1 481 \$ des fournisseurs et autres créditeurs en raison du moment où les décaissements ont été effectués en lien avec les obligations non réglées auprès des fournisseurs.

Les passifs non courants ont augmenté de 1 421 \$ (0,4 %) principalement pour les raisons suivantes :

- Diminution de 1 006 \$ des avantages du personnel en raison de la réévaluation de l'autre régime à prestations définies de l'ACSTA au montant de 2 306 \$, tel que décrit plus haut dans l'analyse des résultats financiers des autres éléments du résultat global (perte). Cette diminution a été compensée par des coûts des services rendus supérieurs de 1 300 \$ aux cotisations;
- Augmentation de 2 564 \$ du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations en raison de crédits parlementaires acquis de 30 370 \$ dépassant l'amortissement de 27 806 \$.

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR RAPPORT AU PLAN D'ENTREPRISE

Le *Résumé du plan d'entreprise de 2015-2016 à 2019-2020* de l'ACSTA n'avait pas encore été déposé au Parlement au moment de publier le présent rapport. Tant que le résumé du plan ne sera pas déposé au Parlement et rendu public, l'ACSTA ne sera pas en mesure de présenter une analyse des écarts significatifs entre ses résultats financiers et ceux prévus dans son *Résumé du plan d'entreprise de 2015-2016 à 2019-2020*.

CRÉDITS PARLEMENTAIRES UTILISÉS

Les activités de l'ACSTA sont financées grâce aux crédits parlementaires versés par le gouvernement du Canada. Le montant des crédits parlementaires utilisés est comptabilisé selon la méthode de comptabilité d'exercice dite « de caisse modifiée ». Le tableau ci-après permet donc d'effectuer un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés au titre des charges d'exploitation et la performance financière comptabilisée selon les IFRS :

Rapprochement de la performance financière aux crédits parlementaires utilisés pour les charges d'exploitation (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les		Périodes de six mois closes les	
	30 septembre		30 septembre	
	2015 (non audités)	2014 (non audités)	2015 (non audités)	2014 (non audités)
Performance financière avant les revenus et le financement public	154 588 \$	146 570 \$	304 838 \$	287 923 \$
Revenus	(791)	(133)	(1 430)	(250)
Performance financière avant le financement public	153 797	146 437	303 408	287 673
Charges sans effet sur la trésorerie				
Amortissement	(14 144)	(13 805)	(27 392)	(28 054)
Charges au titre des avantages du personnel ¹	(2 195)	(1 307)	(4 368)	(3 144)
Frais relatifs aux employés à payer ²	90	347	(807)	(830)
Perte de valeur d'immobilisations corporelles	(61)	-	(292)	-
Perte sur immobilisations corporelles	(105)	(65)	(109)	(48)
Charges au titre des pièces de rechange provenant des immobilisations ³	(10)	-	(13)	-
Avantages incitatifs à la location différés ⁴	69	62	137	124
Radiation d'immobilisations incorporelles	-	(148)	-	(148)
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	137 441 \$	131 521 \$	270 564 \$	255 573 \$
Autres éléments affectant le financement				
Variation nette des charges payées d'avance et des stocks ⁵	(1 364)	(1 411)	(2 854)	(2 976)
Total des crédits parlementaires utilisés pour les charges d'exploitation	136 077 \$	130 110 \$	267 710 \$	252 597 \$

¹ Les avantages du personnel sont comptabilisés dans l'état intermédiaire résumé du résultat global conformément aux IFRS. L'élément de rapprochement ci-dessus représente la différence entre les décaissements au titre des avantages du personnel et la charge comptable selon les IFRS.

² Les frais relatifs aux employés à payer sont des charges comptables qui se composent des sommes engagées au titre de la rémunération variable et des indemnités de vacances constituées au 30 septembre 2015. Ces frais sont financés avec les crédits parlementaires à la fin de l'exercice, ce qui crée un élément de rapprochement lors des périodes intermédiaires.

³ Les charges au titre des pièces de rechange provenant des immobilisations se composent d'éléments qui ont été financés grâce à des crédits parlementaires liés aux dépenses en immobilisations au cours des exercices antérieurs, mais qui ont été utilisés et passés en charges comme pièces de rechange au cours de l'exercice considéré, ce qui a créé un élément de rapprochement.

⁴ Les avantages incitatifs à la location différés constituent une charge comptable sans effet sur la trésorerie qui sert à comptabiliser les avantages découlant des contrats de location dont les modalités sont favorables, y compris les réductions significatives du loyer et l'utilisation gratuite de parties communes. Les frais de location sont financés avec les crédits au fur et à mesure des décaissements, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

⁵ Les charges payées d'avance et les stocks sont passés en charges au fur et à mesure qu'un avantage lié à l'actif est obtenu par l'ACSTA. Ils sont financés au moyen des crédits lors de leur achat, ce qui crée un élément de rapprochement.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés pour les immobilisations et les acquisitions d'immobilisations présentées selon les IFRS :

Rapprochement des acquisitions d'immobilisations et des crédits parlementaires utilisés pour les immobilisations (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2015 (non audités)	2014 (non audités)	2015 (non audités)	2014 (non audités)
Matériel lié aux systèmes de détection d'explosifs	18 603 \$	13 131 \$	29 262 \$	21 876 \$
Matériel non lié aux systèmes de détection d'explosifs	861	341	1 114	376
Total des acquisitions d'immobilisations	19 464 \$	13 472 \$	30 376 \$	22 252 \$
Produits de la sortie d'immobilisations ¹	(6)	(2)	(6)	(23)
Total des crédits parlementaires utilisés pour les immobilisations	19 458 \$	13 470 \$	30 370 \$	22 229 \$

¹ Les produits de la sortie d'immobilisations sont composés de produits non monétaires reçus sous forme de notes de crédit de fournisseurs.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers intermédiaires résumés conformément à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de l'ACSTA aux dates de clôture présentées dans les états financiers intermédiaires résumés et pour les périodes closes à ces dates.



Angus Watt
Président et chef de la direction
Ottawa, Canada

25 novembre 2015



Andie Andreou, CPA, CA
Vice-présidente et chef des services
financiers
Ottawa, Canada

25 novembre 2015

États financiers intermédiaires résumés

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014

(non audités)

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé de la situation financière
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	30 septembre 2015	31 mars 2015
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	5 568 \$	7 981 \$
Clients et autres débiteurs (note 3)	94 058	94 297
Stocks (note 4)	16 441	17 980
Charges payées d'avance	1 550	2 865
	117 617	123 123
Actifs non courants		
Avantages du personnel (note 9)	10 018	12 155
Immobilisations corporelles (note 5)	315 207	311 784
Immobilisations incorporelles (note 6)	1 925	2 784
	327 150	326 723
	444 767 \$	449 846 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	98 962 \$	100 443 \$
Provisions (note 7)	-	335
Financement public différé lié aux charges d'exploitation (note 8)	17 991	20 845
	116 953	121 623
Passifs non courants		
Avantages incitatifs à la location différés	661	798
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	317 132	314 568
Avantages du personnel (note 9)	20 739	21 745
	338 532	337 111
Capitaux propres		
Déficit accumulé	(10 718)	(8 888)
	444 767 \$	449 846 \$

Accords contractuels (note 13) et éventualités (note 7)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé du résultat global
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Charges				
Contrôle préembarquement	84 120 \$	81 221 \$	166 391 \$	159 655 \$
Contrôle des bagages enregistrés	37 802	35 531	73 621	71 407
Contrôle des non-passagers	21 355	18 198	42 400	33 565
Programme de carte d'identité pour les zones réglementées	742	978	1 355	1 715
Services généraux	10 194	10 370	20 537	21 394
Total des charges (note 10)	154 213	146 298	304 304	287 736
Autres charges (produits)				
Perte de valeur d'immobilisations corporelles (note 5)	61	-	292	-
Perte (gain) de change	208	59	131	(10)
Perte sur immobilisations corporelles (note 5)	105	65	109	48
Charges financières	1	-	2	1
Radiation d'immobilisations incorporelles (note 6)	-	148	-	148
Total des autres charges (produits)	375	272	534	187
Performance financière avant les revenus et le financement public	154 588	146 570	304 838	287 923
Revenus				
Services de contrôle supplémentaires	611	-	1 070	-
Produits financiers	112	133	216	250
Revenus divers	68	-	144	-
Total des revenus	791	133	1 430	250
Financement public				
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 8)	137 441	131 521	270 564	255 562
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	14 320	14 018	27 806	28 261
Total du financement public	151 761	145 539	298 370	283 823
Performance financière	(2 036) \$	(898) \$	(5 038) \$	(3 850) \$
Autres éléments du résultat global				
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière				
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 9)	(7 432)	-	3 208	-
Résultat global total	(9 468) \$	(898) \$	(1 830) \$	(3 850) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos le 30 septembre :

	Déficit accumulé
Solde au 30 juin 2015	(1 250) \$
Performance financière	(2 036)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 9)	(7 432)
Solde au 30 septembre 2015	(10 718) \$
Solde au 30 juin 2014	(12 082) \$
Performance financière	(898)
Solde au 30 septembre 2014	(12 980) \$

Pour les périodes de six mois closes le 30 septembre :

	Déficit accumulé
Solde au 31 mars 2015	(8 888) \$
Performance financière	(5 038)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 9)	3 208
Solde au 30 septembre 2015	(10 718) \$
Solde au 31 mars 2014	(9 130) \$
Performance financière	(3 850)
Solde au 30 septembre 2014	(12 980) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation				
Performance financière	(2 036) \$	(898) \$	(5 038) \$	(3 850) \$
Éléments sans effet de trésorerie				
Amortissement d'immobilisations corporelles (notes 5 et 10)	13 729	13 022	26 533	26 370
Augmentation du passif net au titre des avantages du personnel (note 15)	2 178	1 307	4 339	3 144
Amortissement d'immobilisations incorporelles (notes 6 et 10)	415	783	859	1 684
Perte de valeur d'immobilisations corporelles (note 5)	61	-	292	-
Perte sur immobilisations corporelles (note 5)	105	65	109	48
Autres transactions sans effet de trésorerie (note 15)	10	-	13	-
Radiation d'immobilisations corporelles (note 6)	-	148	-	148
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	(14 320)	(14 018)	(27 806)	(28 261)
Diminution des avantages incitatifs à la location différés	(69)	(62)	(137)	(124)
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement (note 15)	(14 951)	(22 802)	(3 269)	9 935
	(14 878)	(22 455)	(4 105)	9 094
Activités d'investissement				
Crédits parlementaires reçus pour le financement d'immobilisations	13 800	13 239	34 800	52 239
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 297)	(22 562)	(33 096)	(63 362)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-	(21)	(12)	(33)
	1 503	(9 344)	1 692	(11 156)
Diminution de la trésorerie	(13 375)	(31 799)	(2 413)	(2 062)
Trésorerie à l'ouverture de la période	18 943	35 928	7 981	6 191
Trésorerie à la clôture de la période	5 568 \$	4 129 \$	5 568 \$	4 129 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

1. Renseignements sur l'organisation

L'ACSTA est une société d'État visée par la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et est un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. L'ACSTA est chargée d'assurer la sûreté d'aspects précis du système de transport aérien, du contrôle des passagers et des bagages au contrôle des employés des aéroports.

L'ACSTA est financée par des crédits parlementaires et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. Avec le soutien de Transports Canada, l'ACSTA a également conclu une entente avec l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto concernant la mise à l'essai de l'achat de services de contrôle supplémentaires, laquelle est entrée en vigueur le 5 octobre 2014.

Le Conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires résumés le 25 novembre 2015.

2. Résumé des principales méthodes comptables

(a) Base d'établissement

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34).

L'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que la plupart des sociétés d'État mères préparent et publient des rapports financiers trimestriels conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Les présents états financiers intermédiaires résumés n'ont pas été audités ni examinés par l'auditeur externe de l'ACSTA.

Tel qu'autorisé par l'IAS 34, les présents états financiers intermédiaires sont présentés de façon résumée et, par conséquent, ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies pour être conformes, dans tous les aspects significatifs, aux dispositions des IFRS relatives aux informations à fournir applicables aux états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires résumés ont pour but de fournir une mise à jour sur la dernière série complète d'états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2015. Par conséquent, ils devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2015 et le compte rendu de la direction qui fait partie du rapport financier trimestriel pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires résumés sont décrites à la note 3 des états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2015, sauf pour l'adoption de normes nouvelles et modifiées à compter du 1^{er} avril 2015, qui est décrite à la note 2(b) ci-après, et la politique sur les revenus liés aux services de contrôle supplémentaires.

Revenus

Les revenus des services de contrôle supplémentaires sont comptabilisés en performance financière lorsque les services de contrôle sont fournis, que l'ACSTA n'a plus d'obligations découlant de ces services, et que le montant des revenus peut être évalué avec fiabilité et qu'il est probable que des avantages économiques futurs iront à l'ACSTA. Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

(b) Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et modifiées

L'ACSTA a adopté les modifications et améliorations annuelles publiées par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) décrites ci-après à compter du 1^{er} avril 2015. L'adoption des modifications et des améliorations annuelles n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires résumés au et pour la période de six mois close le 30 septembre 2015.

(i) Régimes à prestations définies : Cotisations des membres du personnel (modifications d'IAS 19)

L'IAS 19 a été modifiée en novembre 2013 afin d'apporter des précisions quant à la manière dont les cotisations versées par les employés liées aux services rendus devraient être rattachées aux périodes de service. Ces modifications doivent être appliquées rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014.

(ii) Améliorations annuelles des IFRS : cycle 2010-2012 et cycle 2011-2013

Les améliorations annuelles apportées aux IFRS pour les cycles 2010-2012 et 2011-2013 ont été publiées en décembre 2013. Ces améliorations comprennent la modification de plusieurs IFRS et doivent être appliquées rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

3. Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont composés des éléments suivants :

	30 septembre 2015	31 mars 2015
Crédits parlementaires	80 080 \$	77 634 \$
TPS et TVH à recouvrer	11 766	14 438
TVP à recouvrer	1 525	1 922
Services de contrôle supplémentaires	610	301
Autres	77	2
	94 058 \$	94 297 \$

Les débiteurs liés à la fourniture de services de contrôle supplémentaires à l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, qui étaient d'un montant de 301 \$ au 31 mars 2015, ont été reclassés du poste Autres au poste de Services de contrôle supplémentaires dans le tableau ci-dessus. Ces débiteurs sont classés dans la catégorie des prêts et créances. Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

4. Stocks

Les stocks sont composés des éléments suivants :

	30 septembre 2015	31 mars 2015
Pièces de rechange	15 779 \$	16 407 \$
CIZR	482	855
Uniformes	180	718
	16 441 \$	17 980 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

5. Immobilisations corporelles

Le rapprochement des immobilisations corporelles se présente comme suit :

	Matériel de CPE	Matériel de CBE	Matériel de CNP	Matériel pour l'utilisa- tion de la CIZR	Ordinateurs, logiciels intégrés et matériel électronique	Mobilier et matériel de bureau	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût									
Solde au									
31 mars 2015	124 747 \$	656 986 \$	9 548 \$	4 387 \$	25 811 \$	95 \$	10 221 \$	112 217 \$	944 012 \$
Entrées	9	2 181	1	494	67	-	-	27 624	30 376
Sorties	(2 659)	(25 322)	(113)	(11)	-	-	-	-	(28 105)
Radiations	(11)	(2 921)	-	(16)	(134)	-	-	-	(3 082)
Pertes de valeur	(159)	(93)	-	-	(856)	-	-	-	(1 108)
Reclassements	(4 035)	57 016	5 644	1 199	307	-	-	(60 131)	-
Solde au									
30 septembre 2015	117 892 \$	687 847 \$	15 080 \$	6 053 \$	25 195 \$	95 \$	10 221 \$	79 710 \$	942 093 \$
Amortissement cumulé									
Solde au									
31 mars 2015	70 966 \$	523 774 \$	3 659 \$	3 582 \$	21 150 \$	95 \$	9 002 \$	- \$	632 228 \$
Amortissement	4 501	19 667	1 022	299	817	-	227	-	26 533
Sorties	(2 587)	(25 292)	(114)	(10)	-	-	-	-	(28 003)
Radiations	(8)	(2 897)	-	(18)	(133)	-	-	-	(3 056)
Pertes de valeur	(99)	(43)	-	-	(674)	-	-	-	(816)
Reclassements	(2 831)	-	2 831	-	-	-	-	-	-
Solde au									
30 septembre 2015	69 942 \$	515 209 \$	7 398 \$	3 853 \$	21 160 \$	95 \$	9 229 \$	- \$	626 886 \$
Valeurs comptables									
Au 31 mars 2015	53 781 \$	133 212 \$	5 889 \$	805 \$	4 661 \$	- \$	1 219 \$	112 217 \$	311 784 \$
Au 30 septembre 2015	47 950 \$	172 638 \$	7 682 \$	2 200 \$	4 035 \$	- \$	992 \$	79 710 \$	315 207 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

6. Immobilisations incorporelles

Le rapprochement des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Logiciels acquis à l'extérieur	Logiciels créés à l'interne	En développement	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2015	3 807 \$	18 840 \$	- \$	22 647 \$
Radiations	(149)	-	-	(149)
Solde au 30 septembre 2015	3 658 \$	18 840 \$	- \$	22 498 \$
Amortissement cumulé				
Solde au 31 mars 2015	3 000 \$	16 863 \$	- \$	19 863 \$
Amortissement	228	631	-	859
Radiations	(149)	-	-	(149)
Solde au 30 septembre 2015	3 079 \$	17 494 \$	- \$	20 573 \$
Valeurs comptables				
Au 31 mars 2015	807 \$	1 977 \$	- \$	2 784 \$
Au 30 septembre 2015	579 \$	1 346 \$	- \$	1 925 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

7. Provisions et éventualités

(a) Provisions

Le rapprochement des provisions se présente comme suit :

	30 septembre 2015	31 mars 2015
Solde à l'ouverture de la période	335 \$	- \$
Provisions établies au cours de la période	-	335
Montants encourus	(90)	-
Provisions reprises au cours de la période	(245)	-
Solde à la clôture de la période	- \$	335 \$

La direction comptabilise des provisions pour des litiges l'opposant à des tiers demandant le paiement de contreparties monétaires lorsque l'ACSTA a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. La provision comptabilisée au 31 mars 2015 a été établie par la direction en raison d'un différend d'ordre juridique avec un tiers. Le montant a été fixé en tenant compte des évaluations juridiques et des renseignements disponibles à ce moment. Il a été classé comme courant et les flux de trésorerie futurs prévus n'ont pas été actualisés puisqu'on prévoyait que la période des sorties de trésorerie associée au litige aurait lieu dans les 12 mois suivants. Pendant le trimestre clos le 30 septembre 2015, un règlement de 90 \$ a été accordé dans le cadre du litige et le reste des fonds de la provision ont été libérés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

(b) Éventualités

Les passifs éventuels de l'ACSTA comprennent les litiges et poursuites judiciaires, ainsi que les coûts de démantèlement pour lesquels aucune provision n'a été comptabilisée.

(i) Litiges et poursuites judiciaires

Les litiges font l'objet de nombreuses incertitudes et le résultat des cas individuels n'est pas toujours prévisible. Les litiges dont le résultat ou la sortie de fonds potentielle sont incertains ou ne peuvent être évalués avec fiabilité ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de l'ACSTA.

Au 30 septembre 2015, il y avait un important litige contre l'ACSTA en suspens pour laquelle aucune provision n'avait été comptabilisée. Se reporter à la note 18(a) des états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2015 pour une description de ce litige. Il n'y a eu aucun changement significatif à ce litige durant le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015.

(ii) Coûts de démantèlement

Il n'y a eu aucun changement significatif concernant les éventualités relatives aux coûts de démantèlement durant le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015. Se reporter à la note 18(b) des états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2015 pour une description des passifs relatifs au démantèlement de l'ACSTA.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

8. Financement public différé

Le rapprochement du passif au titre du financement public différé se présente comme suit :

	30 septembre 2015	31 mars 2015
Financement public différé lié aux charges d'exploitation		
Solde à l'ouverture de la période	20 845 \$	19 953 \$
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	267 710	543 834
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation comptabilisés	(270 564)	(542 942)
Solde à la clôture de la période	17 991 \$	20 845 \$
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations		
Solde à l'ouverture de la période	314 568 \$	292 797 \$
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations	30 370	76 800
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	(27 806)	(55 029)
Solde à la clôture de la période	317 132 \$	314 568 \$
Total du financement public différé à la clôture de la période	335 123 \$	335 413 \$

Se reporter à la note 11 pour plus d'information au sujet du financement public.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

9. Avantages du personnel

(a) Passif net au titre des avantages du personnel

Le rapprochement entre l'excédent ou le déficit au titre des régimes à prestations définies et le passif net au titre des avantages du personnel présenté dans l'état de la situation financière se présente comme suit :

	30 septembre 2015	31 mars 2015
Actif au titre des avantages du personnel		
Régime de retraite enregistré (RRE)	8 488 \$	10 585 \$
Régime de retraite supplémentaire (RRS)	1 530	1 570
	10 018	12 155
Passif au titre des avantages du personnel		
Autre régime à prestations définies (ARPD)	(20 739)	(21 745)
	(20 739)	(21 745)
Avantages du personnel — passif net	(10 721) \$	(9 590) \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

(b) Coûts des avantages du personnel

Les composantes des coûts des avantages du personnel se présentent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre					
	RRE		RRS		ARPD	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Coût des prestations définies comptabilisés en performance financière						
Coût des services rendus au cours de la période	2 657 \$	2 078 \$	38 \$	49 \$	461 \$	351 \$
Frais administratifs	77	78	4	5	-	-
Intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies	(40)	(34)	(15)	(16)	235	206
Coût des prestations définies	2 694 \$	2 122 \$	27 \$	38 \$	696 \$	557 \$
Réévaluation des régimes à prestations définies comptabilisés dans les autres éléments du résultat global						
Rendement des actifs des régimes, en excluant les produits d'intérêts	(7 172)\$	- \$	(260)\$	- \$	- \$	- \$
Réévaluation des régimes à prestations définies	(7 172)\$ \$	- \$ \$	(260)\$ \$	- \$ \$	- \$ \$	- \$

Aucun gain (perte) actuariel n'a été comptabilisé pour le trimestre clos le 30 septembre 2015 étant donné que le taux d'actualisation est le même depuis le 30 juin 2015.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

Les composantes des coûts des avantages du personnel se présentent comme suit :

	Périodes de six mois closes les 30 septembre					
	RRE		RRS		ARPD	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Coût des prestations définies comptabilisés en performance financière						
Coût des services rendus au cours de la période	5 314 \$	4 157 \$	76 \$	98 \$	922 \$	702 \$
Frais administratifs	154	156	8	10	-	-
Intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies	(80)	(68)	(30)	(32)	470	413
Coût des prestations définies	5 388 \$	4 245 \$	54 \$	76 \$	1 392 \$	1 115 \$
Réévaluation des régimes à prestations définies comptabilisés dans les autres éléments du résultat global						
Rendement des actifs des régimes, en excluant les produits d'intérêts	(14 060)\$	-	(378)\$	- \$	- \$	- \$
Gains actuariels	14 955	-	385	-	2 306	-
Réévaluation des régimes à prestations définies	895 \$	-	7 \$	- \$	2 306 \$	- \$

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015, l'ACSTA a comptabilisé une charge de 26 \$ (14 \$ en 2014) et 45 \$ (28 \$ en 2014), respectivement, relativement au volet de cotisations définies du RRE.

(c) Principales hypothèses actuarielles

Les hypothèses relatives aux régimes de retraite à prestations définies sont examinées et modifiées au besoin à chaque période d'établissement de rapports. Cela comprend habituellement l'ajustement des taux d'actualisation tout au long des périodes d'établissement de rapports, ainsi que l'ajustement du taux de rendement réel des actifs du régime à la hausse ou à la baisse du taux qu'a utilisé l'ACSTA dans ses hypothèses.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2015, les autres éléments du résultat global s'établissaient à 7 432 \$ en raison d'un taux de rendement réel des actifs des régimes inférieur à celui qu'a utilisé l'ACSTA dans ses hypothèses (taux de rendement inférieur de 4,73 % pour le RRE, et de 4,52 % pour le RRS). Le taux d'actualisation est resté le même au cours du deuxième trimestre.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2015, les autres éléments du résultat global s'établissaient à 3 208 \$ en raison d'un gain sur réévaluation dû à la réévaluation du passif au titre des prestations définies à la suite d'une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation (soit de 4,00 % au 31 mars 2015 à 4,50 % au 30 septembre 2015). Cette augmentation a été compensée en partie par un taux de rendement réel des actifs des régimes inférieur à celui qu'a utilisé l'ACSTA dans ses hypothèses (taux de rendement inférieur de 8,90 % pour le RRE, et de 6,50 % pour le RRS)

(d) Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur versées aux régimes à prestations définies pour les trimestres et les périodes de six mois closes les 30 septembre se présentent comme suit :

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Cotisations de l'employeur				
RRE	1 186 \$	1 366 \$	2 396 \$	2 204 \$
RRS	7	1	7	1
ARPD	46	43	92	87
	1 239 \$	1 410 \$	2 495 \$	2 292 \$

Le total estimatif des cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 s'établit à 3 653 \$.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

10. Charges

L'état du résultat global présente les charges d'exploitation par activité de programme. Le tableau ci-après présente les charges d'exploitation pour les trimestres et les périodes de six mois clos le 30 septembre selon leur nature :

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Services de contrôle et autres coûts connexes				
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	108 843 \$	101 213 \$	214 175 \$	195 246 \$
Uniformes et autres coûts rattachés au contrôle	1 018	929	2 095	2 246
Matériel de détection de traces d'explosifs et biens non durables	372	452	592	981
	110 233	102 594	216 862	198 473
Exploitation et entretien du matériel				
Entretien du matériel et pièces de rechange	10 511	11 585	20 789	22 216
CIZR	195	330	373	461
Formation et certification	9	145	112	968
	10 715	12 060	21 274	23 645
Soutien des programmes et services généraux				
Frais relatifs aux employés	14 597	13 279	29 670	28 626
Contrats de location simple	1 602	1 549	3 188	2 850
Frais de bureau et frais informatiques	1 025	1 023	1 940	2 045
Services professionnels et autres coûts liés aux affaires	924	765	1 911	1 815
Autres frais administratifs	738	925	1 684	1 771
Communications et sensibilisation du public	235	298	383	457
	19 121	17 839	38 776	37 564
Amortissement				
Amortissement des immobilisations corporelles	13 729	13 022	26 533	26 370
Amortissement des immobilisations incorporelles	415	783	859	1 684
	14 144	13 805	27 392	28 054
	154 213 \$	146 298 \$	304 304 \$	287 736 \$

Les autres coûts liés aux affaires comprennent les frais de déplacement, les coûts et frais liés aux conférences et aux réunions, et les divers droits d'adhésion et frais d'association. Les autres frais administratifs englobent les coûts d'assurance, de réseau et de téléphonie et l'entretien des installations.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

11. Financement public

Puisque le *Résumé du plan d'entreprise 2015-2016 à 2019-2020* de l'ACSTA n'a pas encore été déposé devant le Parlement, il n'est pas encore possible de publier le montant total des crédits parlementaires disponibles pour l'exercice en cours. Par conséquent, le rapprochement entre les crédits parlementaires approuvés et les crédits parlementaires utilisés n'est pas fourni.

Le tableau ci-après présente le rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des charges d'exploitation et du montant des crédits utilisés pour les trimestres et les périodes de six mois clos le 30 septembre :

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	141 726 \$	151 387 \$	329 619 \$	310 065 \$
Montants reçus et à recevoir liés à l'exercice précédent	(5 834)	(22 925)	(59 834)	(55 438)
Montants à être facturés (différés) aux périodes futures	185	1 648	(2 075)	(2 030)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	136 077 \$	130 110 \$	267 710 \$	252 597 \$

Les crédits parlementaires à être facturés (différés) aux périodes futures découlent du fait que les prévisions de dépenses étaient inférieures (supérieures) aux dépenses d'exploitation réelles. On prévoit que ces montants seront facturés (utilisés) et comptabilisés en performance financière au cours du prochain trimestre.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau ci-après présente un rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des dépenses en immobilisations et du montant des crédits utilisés pour les trimestres et les périodes de six mois clos le 30 septembre :

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	21 629 \$	20 270 \$	59 521 \$	72 207 \$
Montants reçus et à recevoir liés à l'exercice précédent	(6 800)	(10 998)	(17 800)	(41 239)
Montants à être facturés (différés) aux périodes futures	4 629	4 198	(11 351)	(8 739)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations	19 458 \$	13 470 \$	30 370 \$	22 229 \$

Les crédits parlementaires à être facturés (différés) aux périodes futures découlent du fait que les prévisions de dépenses étaient inférieures (supérieures) aux dépenses en immobilisations réelles. On prévoit que ces montants seront facturés (utilisés) et comptabilisés au cours du prochain trimestre.

12. Juste valeur et risques découlant des instruments financiers

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs liés aux services de contrôle supplémentaires et des fournisseurs et autres créditeurs correspond approximativement à la valeur comptable étant donné la nature actuelle de ces instruments.

Facteurs relatifs aux risques financiers

Les activités de l'ACSTA sont assujetties à une variété de risques financiers : le risque de marché, le risque de liquidité et le risque de crédit.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

(a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le principal risque de marché auquel l'ACSTA est exposée est le risque de change, c'est-à-dire le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du taux de change. L'ACSTA est exposée au risque de change due aux comptes fournisseurs et autres crédettes libellés dans une monnaie autre que sa devise fonctionnelle, soit le dollar canadien.

Le tableau ci-après présente l'exposition globale aux fluctuations du taux de change pour les montants relatifs aux fournisseurs et autres crédettes, libellés en dollars américains (\$ US) et l'équivalent en dollars canadiens (\$ CA), qui ont été comptabilisés au 30 septembre et au 31 mars 2015.

	\$ US	\$ CA
30 septembre 2015	1 865 \$	2 489 \$
31 mars 2015	3 471 \$	4 396 \$

En supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, une dépréciation ou une appréciation de 5 % du dollar américain par rapport au dollar canadien entraînerait une augmentation ou une diminution de la performance financière de 124 \$ (220 \$ au 31 mars 2015). L'ACSTA procède actuellement à l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre de couverture contre le risque de change.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. Le risque de liquidité est faible, car l'ACSTA ne possède pas d'instruments de créance à régler et reçoit régulièrement du financement du gouvernement du Canada. L'ACSTA gère son risque de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et d'investissement anticipées. De plus, le Conseil d'administration examine et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de l'ACSTA.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

Les fournisseurs et autres crédateurs, ainsi que les provisions, représentent l'exposition maximale au risque de liquidité de l'ACSTA. Le tableau suivant résume les échéances contractuelles de ces passifs financiers :

	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	Total
30 septembre 2015	73 930 \$	25 032 \$	98 962 \$
31 mars 2015	84 179 \$	16 599 \$	100 778 \$

La stratégie mise en œuvre par l'ACSTA pour gérer son risque de liquidité est la même que celle appliquée au 31 mars 2015.

(c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles, entraînant par conséquent une perte financière pour l'ACSTA. Afin d'atténuer le risque de perte financière découlant de manquements, l'ACSTA a adopté une politique selon laquelle elle consent un crédit uniquement aux contreparties solvables. L'exposition de l'ACSTA et la solvabilité de ses contreparties font l'objet d'une surveillance constante. L'ACSTA établit, au besoin, une provision pour créances douteuses qui tient compte de l'estimation de la dépréciation des débiteurs.

L'ACSTA est assujettie au risque de crédit par l'entremise des débiteurs liés aux services de contrôle supplémentaires. Le montant maximal exposé au risque de crédit de l'ACSTA au 30 septembre 2015 et au 30 septembre 2014 correspondait à la valeur comptable de ces actifs.

- (i) Les débiteurs liés aux services de contrôle supplémentaires de l'ACSTA dépendent des services fournis à une administration aéroportuaire. L'ACSTA ne croit pas qu'elle soit exposée à un niveau de risque de crédit inhabituel ou significatif. Aucune provision pour créances douteuses n'était requise au 30 septembre 2015.
- (ii) L'ACSTA ne compte aucun débiteur en souffrance ou considéré comme déprécié au 30 septembre 2015.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

13. Accords contractuels

(a) Accords contractuels non liés aux contrats de location simple

Dans le cours normal des affaires, l'ACSTA conclut des accords contractuels pour l'acquisition de biens et services. Ces accords contractuels doivent respecter les crédits autorisés et sont assortis de droits de résiliation qui permettent à l'ACSTA de résilier, à sa discrétion, les contrats sans pénalité. Les accords les plus significatifs sont les contrats signés avec les fournisseurs de services de contrôle pour la fourniture de services de contrôle ainsi qu'avec les fournisseurs de matériel de contrôle et d'entretien de ce matériel.

Le tableau ci-après présente les soldes restant, sans les taxes applicables, de ces accords contractuels :

	30 septembre 2015	31 mars 2015
Exploitation	912 630 \$	1 134 698 \$
Immobilisations	173 712	194 202
Total	1 086 342 \$	1 328 900 \$

(b) Contrats de location simple

L'ACSTA a conclu des contrats de location simple non résiliables pour du matériel et des locaux à bureau. Les paiements minimaux à effectuer au titre de ces contrats de location, sans les taxes applicables, sont les suivants :

	30 septembre 2015	31 mars 2015
1 an au plus	7 693 \$	7 310 \$
Plus de 1 an mais 5 ans au plus	22 446	23 561
Plus de 5 ans	10 042	12 403

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

Le contrat de location simple non résiliable le plus important de l'ACSTA est pour les locaux à bureau à l'administration centrale. Le contrat expire le 30 novembre 2017. L'option de renouvellement pour cinq années supplémentaires a été exercée. Les conditions de renouvellement prévoient des avantages incitatifs à la location qui ne faisaient pas partie de l'entente originale et une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans, selon les mêmes conditions. À l'expiration de la période de prolongation, il n'y aura aucun droit de prolongation et le loyer futur sera établi en fonction des conditions du marché à cette date.

14. Transactions entre parties liées

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015, l'ACSTA a conclu les transactions suivantes avec des parties liées.

(a) Gouvernement du Canada, ses organismes et autres sociétés d'État

L'ACSTA appartient à part entière au gouvernement du Canada, et est liée par propriété commune aux autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'ACSTA conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces transactions entre parties liées sont conclues aux mêmes conditions que celles qui s'appliquent à l'ensemble des particuliers et des sociétés.

Les produits provenant des transactions avec ces parties liées pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015, ont totalisé 151 761 \$ (145 539 \$ en 2014), et 298 370 \$ (283 823 \$ en 2014), respectivement, ce qui représente les crédits parlementaires utilisés pour les charges d'exploitation et l'amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations. Les charges se rapportant à ces parties liées pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015 ont totalisé 3 075 \$ (3 103 \$ en 2014), et 6 279 \$ (5 819 \$ en 2014), respectivement, ce qui comprend 3 109 \$ (2 818 \$ en 2014) et 5 787 \$ (5 243 \$ en 2014), respectivement, en taxes non recouvrables payées aux fiduciaires de l'Agence du revenu du Canada.

Au 30 septembre 2015, les montants à recevoir de parties liées s'établissaient à 91 846 \$ (92 072 \$ au 31 mars 2015). Ils comprenaient des créances de 11 766 \$ (14 438 \$ au 31 mars 2015) de l'Agence du revenu du Canada au titre de taxes recouvrables payées sur les charges et des créances de 80 080 \$ (77 634 \$ au 31 mars 2015) du gouvernement du Canada au titre des crédits parlementaires utilisés au cours des trois mois qui n'avaient pas été reçus à la fin du trimestre. Au 30 septembre 2015, les montants à payer à des parties liées s'établissaient à 354 \$ (671 \$ au 31 mars 2015).

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

(b) Transactions avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA

Les transactions avec le RRE, le RRS et l'ARPD sont conclues dans le cours normal des activités de l'ACSTA. Les transactions effectuées avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA correspondent au versement des cotisations établies par des évaluations actuarielles, telles qu'elles sont présentées à la note 9. Il n'y a eu aucune autre transaction au cours de la période.

15. Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie et informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie s'établit comme suit pour les trimestres et les périodes de six mois clos le 30 septembre :

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Augmentation des clients et autres débiteurs	(25 181) \$	(43 492) \$	(4 191) \$	(1 052) \$
Diminution des stocks	417	437	1 539	1 786
Diminution des charges payées d'avance	947	974	1 315	1 190
Augmentation des fournisseurs et autres créditeurs	10 565	20 690	1 257	10 976
Diminution de la partie courante des provisions	(335)	-	(335)	-
Diminution du financement public différé lié aux charges d'exploitation	(1 364)	(1 411)	(2 854)	(2 965)
	(14 951) \$	(22 802) \$	(3 269) \$	9 935 \$

Les produits d'intérêts reçus et comptabilisés pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015 se chiffrent à 112 \$ (133 \$ en 2014) et 216 \$ (250 \$ en 2014), respectivement.

Les charges d'intérêts payées et comptabilisées pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015 se chiffrent à 1 \$ (0 \$ en 2014) et 2 \$ (1 \$ en 2014), respectivement.

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015, la variation des clients et autres débiteurs exclut des montants de 5 658 \$ (231 \$ en 2014) et 4 430 \$ (30 010 \$ en 2014), respectivement, pour le financement public lié aux dépenses en immobilisations, puisqu'ils concernent des activités d'investissement.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015, la variation des fournisseurs et autres créiteurs exclut des montants de 7 161 \$ (9 113 \$ en 2014) et 2 738 \$ (41 166 \$ en 2014), respectivement, pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles puisqu'ils concernent des activités d'investissement.

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015, la variation du passif net au titre des avantages du personnel exclut un montant de 7 432 \$ (0 \$ en 2014), et 3 208 \$ (0 \$ en 2014), respectivement, relativement à la réévaluation des régimes à prestations définies présentée dans les autres éléments du résultat global, car les montants sont liés à une réévaluation sans effet sur la trésorerie.

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015, l'ACSTA a reçu des produits non monétaires de 6 \$ (2 \$ en 2014) et de 6 \$ (23 \$ en 2014), respectivement, liés à la sortie d'immobilisations corporelles, sous forme de notes de crédit d'un fournisseur.

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2015, les virements de pièces de rechange des immobilisations corporelles aux stocks ont totalisé 10 \$ (0 \$ en 2014) et 13 \$ (0 \$ en 2014), respectivement.